

CORONAVIRUS COVID-19**PROTOCOLE SANITAIRE
DU MULTI-ACCUEIL**

Cette rentrée 2020-2021 est conditionnée par la mise en œuvre stricte du protocole sanitaire du Guide Ministériel Covid-19 - Modes d'accueil des jeunes enfants en date du 30 Août 2020.

Les parents jouent un rôle clef dans l'effort collectif pour tenir l'épidémie sous contrôle.

**RESPECTER LES GESTES BARRIÈRES**

- Port du masque obligatoire.
- Respectez les distanciations sociales (marquage au sol).
- L'accueil sera effectué un par un avec risque d'attente (à anticiper pour votre organisation personnelle et professionnelle).
- L'accueil se fera dans la section de l'enfant de la structure.

**LES MESURES D'HYGIÈNE**

- Utilisez la solution hydro alcoolique mise à disposition dans les sections.
- Port des sur-chaussures obligatoire.
- Chaque jour, votre enfant devra arriver avec une tenue propre.
- Prévoir un doudou et une tétine marqués au nom de votre enfant qui resteront dans la structure.

**EN CAS DE SYMPTÔMES, VOUS VOUS ENGAGEZ À :**

- Ne pas mettre votre enfant à la crèche si ce dernier présente un des symptômes évocateurs suivants : fièvre supérieure à 38°, toux, troubles digestifs, difficulté respiratoire et/ou altération de l'état général.
- Si l'un de ces mêmes symptômes apparaît durant la journée, vous serez contacté afin de venir le chercher puis de consulter obligatoirement sans délai un médecin.
- Ne pas confier votre enfant en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez l'un des membres de votre famille.
- Informez la Directrice de la structure de tous cas de Covid-19 dans votre foyer.
- Retour dans la structure sur présentation d'une attestation médicale ou d'un résultat négatif du test Covid-19 ou d'une attestation parentale sur l'honneur

Infos + :

Direction Petite enfance au 01 78 63 72 32

